



Iran - interdiction du tabac dans les lieux publics

Rubrique : actualités - Date : jeudi 19 octobre 2006

L'AFP signale que le gouvernement iranien a interdit par décret l'usage du tabac dans les lieux publics ainsi que sa vente aux mineurs de moins de 18 ans. D'après l'agence, les contrevenant fumeurs encourent une amende de 5 à 10 dollars et les vendeurs contrevenants seront passibles d'une amende de 10 à 55 dollars. L'agence rappelle que le Parlement avait voté une loi en ce sens fin 2004 mais qu'aucun décret d'application n'avait suivi.